

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Monsieur GOUJON et Madame LE CLOIREC, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame DELTOUR, Greffière

11 heures 15

01) DOSSIER N° 2304318

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision implicite de rejet de Lille métropole Habitat du recours indemnitaire des requérants du 20 février 2023 tendant au paiement d'une somme de 26 645,75 euros en réparation des préjudices qu'ils estiment avoir subis suite aux travaux effectués Allée X à Villeneuve d'Ascq.

Nom des parties

Demandeur Monsieur X

Madame X

Défendeur LILLE METROPOLE HABITAT - OPH DE LA MEL

BUREAU D'ETUDES GELEZ B.

SAS URETEK FRANCE

Représentants des parties

CABINET SOPHIA AVOCATS (Cour)

CABINET SOPHIA AVOCATS (Cour)

CABINET MONTESQUIEU AVOCATS

AXIAL AVOCATS

02) DOSSIER N° 2307916

RAPPORTEUR: Monsieur Jean-Renaud GOUJON

Titre de l'affaire Demande l'annulation de la décision de refus de demande de n° de déclaration d'activité.

Nom des parties

Demandeur VIRGINIE DESPRES KINÉSIOLOGUE

Défendeur PREFECTURE DU NORD

Observateur DREETS-DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI,
DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

Représentants des parties

Madame X

M. le Préfet

Arrêté le 28/11/2025

Le président du tribunal